

19 AVRIL 1962

BI-MENSUEL
(le 1^{er} et le 3^e jeudis)
4^e année — N° 53
6, rue de Siam
B. P. 89 BREST
Tél. 44.49.38
C.C.P. :
Rennes 1132-86
Abonn. d'un an : 8 NF
« de soutien » : 20 NF
Etud. et soldats : 5 NF
*
Le n° : 0,40 NF

Organe de défense
des intérêts bretons

L'AVEIR de la Bretagne

Triple objectif pour la Bretagne

- Adoption de la loi-programme
- Front commun pour les élections
- Construction de l'Europe

Le résultat du referendum du 8 avril n'aura point surpris : « Les seuls quelques groupes groupuscules d'extrême-droite avaient milité pour le « non ». Il faut pourtant souligner l'augmentation du nombre des bulletins nuls dont le sens était : approbation de l'autodétermination pour l'Algérie, hostilité à l'égard du régime ; ce vote nul était essentiellement préconisé par le P.S.U. et, en divers points, par le M.O.B.

Quoi qu'on puisse penser des conséquences de cette approbation massive sur l'évolution politique, on doit se réjouir qu'elle débouche sur la paix et, partant, sur la possibilité de s'atteler enfin à réformer profondément la France rendue à son hexagone.

Cette politique nouvelle, dont la reconnaissance, même par une personne, devait-elle s'appuyer sur un nouveau Parlement ? D'aucuns l'ont pensé qui ont recommandé des élections anticipées. Finalement, le général de Gaulle s'est refusé à la dissolution et nous pensons qu'il a eu raison : dans la confusion présente des esprits, on ne pouvait espérer sortir grand-chose de positif des urnes ; les citoyens, encore marqués par le drame qui les aangoissés durant des années, n'avaient pas suffisamment conscience des réalités intérieures pour choisir les hommes capables de les résoudre ; les députés, une fois de plus, auraient été choisis, en majorité, dans les partis ; or les partis sont devenus anachroniques, dépassés, méprisés car ils n'ont pas su repenser leur style, leurs principes. L'avenir appartient aux dirigeants syndicaux et professionnels, aux élus locaux, aux animateurs des groupements régionaux qui ont le sens du concret. Ceux-là n'ont pas encore su s'organiser en vue de leur entrée au Parlement. Nous souhaitons qu'ils comprennent combien il est important qu'ils le fassent vite pour remplacer les

● Suite en page 8
YANN POILVET.

Inquiétante conférence du général Gambiez à Rennes

ON REMET ÇA AVEC LE " RÉDUIT BRETON "

Un nouveau, d'inquiétantes perspectives pour la Bretagne ont été ouvertes par l'allocution du général Gambiez au « cycle régional d'information de la Défense Nationale », réuni à Rennes, le 23 mars. Le choix de notre capitale pour cette première conférence n'est pas le fait du hasard car on y a évoqué et souligné le thème de la « vocation militaire » de la Bretagne, appelée en cas de conflit, à fournir à la fois les terrains de bataille et la chair à canons.

Dans son discours d'accueil, M. Stirn, préfet I.C.A.M.E. proclama textuellement que : « La Bretagne est au premier rang du progrès » et se félicita que la région ait été choisie pour ce premier cycle de conférences. Le jour-même, avait lieu la marche des travailleurs d'Hennebont, sur Lorient, pour défendre les forges de Lochrist, condamnées par les technocrates parisiens !

Mais, étudions plutôt les déclarations du général Gambiez : « La notion rigide de zone des armées est abandonnée. Il est prévu la création de zones opérationnelles, en fonction des impératifs stratégiques. Et l'on prévoit la décentralisation. »

Curieuse décentralisation

Ainsi, cette décentralisation, tant réclamée, tant attendue, ne serait pas celle des usines, des écoles, des administrations !

En clair, voici ce dont il s'agit : si le front des armées cédait quelque part à la suite d'une défaite, celles-ci devraient se regrouper sur des positions « pré-

parées à l'avance » ; parmi ces positions de repli, figure en très bonne place, le trop célèbre « réduit breton » dont les manuels stratégiques ont conservé la nostalgie. Parvenus dans ce réduit, les lambeaux d'armées échappées au massacre s'efforceraient de faire face à l'ennemi avec les conséquences et le succès que chacun peut aisément imaginer.

Deuxième volet du discours du général Gambiez : appel à toutes les personnalités pour les inviter à participer à la Défense Nationale. Car, qu'on le sache bien, à la prochaine dernière, il n'y aura plus de civits : tout le monde sera militaire, 24 heures sur 24.

Il est à craindre qu'on ne se fasse quelques tenaces illusions sur l'état d'esprit des Bretons, à qui on leur faisait accepter pas-

● Suite en page 8
André LE TOQUIN.

PLUS DE PLACE !



Un terrain militaire chez nous ? Impossible, il n'y a plus de place... sur nos monuments !

AUTO - GESTION RECOMMANDÉE A STRASBOURG

La conférence européenne des pouvoirs locaux, réunie à Strasbourg, a demandé, dans une résolution, l'élaboration d'une convention européenne destinée à mieux garantir la défense et le développement de l'autonomie locale et à assurer aux collectivités locales le droit de s'administrer librement par des autorités élues.

DANS CE NUMÉRO

POLITIQUE

- * L'Etat fédéral d'U.R.S.S. après le XXII^e congrès (page 2).
- * Ebauche de parlement régional dans le sud-ouest (page 3).

ECONOMIE

- * Menaces sur l'agriculture (page 4).
- * La Biennale des pêches à Lorient (page 4).
- * Le sort d'Hennebont (page 5).

CULTURE

- * Les prix littéraires du Chalut d'argent (page 7).

L'EUROPE DES PEUPLES contre L'EUROPE DES ETATS

APRES avoir rappelé l'actualité de la question de l'Europe qui, menacée, commençait enfin à essayer de s'unir, Yann Fouéré a constaté que si, au stade d'essais et d'expériences où nous en sommes, l'accord se fait dans le domaine économique, les véritables difficultés se placent sur le plan politique.

Deux thèses se trouvent en présence :

- 1. L'Europe des Etats.
- 2. L'Europe supra-nationale.

L'Europe des Etats

L'Europe des Etats... (et non l'Europe des patries) selon le général de Gaulle = un Etat

A la demande de nombreux lecteurs nous publions ci-dessous une brève analyse de la conférence que Yann Fouéré, entre le 7 mars et le 5 avril, a prononcée successivement à Paris, Rennes, Nantes et Saint-Brieuc. On sait qu'à Rennes et à Nantes la réunion publique qui devait accompagner la conférence de Yann Fouéré a été interdite par les autorités préfectorales.

pouvant englober plusieurs patries) est pratiquement vouée à l'échec car, sans cesse, l'un ou l'autre des Etats pourra toujours refuser d'exécuter certaines décisions. Et la France, à qui l'Angleterre, en cette matière, embolte le pas, semble vouloir opter pour cette formule, alors que les petites nations (Hollande, Belgique) sont contre, c'est déjà la preuve que, dans cette Europe, ce seront les grandes puissances qui feront la loi, ainsi que l'avait no-

té Proudhon à propos du fédéralisme. Une autorité supra-nationale ayant des pouvoirs réels dans certains domaines, semble donc indispensable.

L'Europe supra-nationale

C'est ainsi que certains, devant cet obstacle, pensent que l'Europe

doit devenir un super-Etat, une sorte d'Etat-nation européen, sans aucun particularisme.

Solution peut-être séduisante en théorie mais très inquiétante pour nous car nous aurions affaire à une sur-centralisation qu'aggraverait le mal du centralisme que nous connaissons. Pour cette solution, les arguments principaux ne résistent pas à l'examen : le super-Etat serait un gâcheur de paix et le moyen d'un épaupérissement de la civilisation, de

la culture et du progrès ? Non, au contraire car ce sont toujours les Etats forts qui sont agressifs et les faibles pacifiques.

Quant à la civilisation, la recherche de l'unification et de l'uniformité est un signe de déclin (voir la Grèce écrasée par Rome)... En résumé, l'individu ne peut s'épanouir dans une vaste caserne.

Les lois d'une fédération équilibrée

Ainsi, ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est acceptable. Nous devons en apporter une autre.

● Suite en page 8

L'AVENIR

de la Bretagne

TRIPLE OBJECTIF pour la Bretagne

(Suite de la 1^{re} page)

politiciens professionnels, c'est-à-dire pour opérer enfin une relève qui s'avère vitale pour l'avenir. Plus précisément, en ce qui nous concerne, nous demandons que l'on prépare dès maintenant un « front breton » qui, présentant des candidats dans les trente-trois circonscriptions de la Bretagne, se battra démocratiquement en faveur de la loi-programme et des institutions qui permettront de la faire entrer dans les faits.

G. Pompidou succède à Michel Debré

Les élections étant retardées, Michel Debré a passé la main. Dans son éditorial de « la vie bretonne », Joseph Martray publie une excellente analyse de l'œuvre de son gouvernement qui, plus qu'aucun autre gouvernement des diverses Républiques, a répondu à certaines attentes de la Bretagne ; mais le Premier ministre ne s'y est jamais résigné que sous la pression populaire et avec une mauvaise grâce qui lui enlevait tout le profit du geste. Le « problème breton » était devenu une obsession pour Michel Debré qui le liait avec d'autant plus d'énergie qu'il le savait réel, profond — et il est évident que les mesures qu'il a prises ont été beaucoup trop fragmentaires pour tenir lieu de solution.

Georges Pompidou s'est installé à Matignon. Il ne coûte rien de lui accorder le préjugé favorable ; c'est plus un homme d'affaires qu'un technocrate ; à ce titre, on peut espérer qu'il sera plus compréhensif à l'égard de la volonté d'expansion de la Bretagne. Certains de mes amis le connaissent bien et assurent qu'il est fort intelligent (Debré, aussi, est fort intelligent !), mais reste à voir s'il se laissera mettre des œillères ?

Un ministère de l'aménagement du territoire

Le gouvernement s'enrichit d'un département nouveau : le ministère de l'aménagement du territoire ; c'est une initiative à porter au crédit de Georges Pompidou. Mais nous sommes assez inquiets quant aux préférences du titulaire de ce portefeuille ; Maurice Schumann qui, représentant des contrées du nord, risque de penser davantage à ces régions, pourtant saturées industriellement, qu'à la Bretagne. Il appartient à un parti qui est solidement implanté ici. Les républicains populaires de la péninsule armoricaine, plus « ouestiens » que bretons généralement, sauront-ils être des avocats persuasifs et compétents ?

La construction de l'Europe

Il faut encore souligner l'importance que semble attacher le nouveau cabinet à la construction européenne. Nous ne sommes pas très optimistes à cet égard ; la récente conférence des ministres des affaires étrangères a mis en relief les divergences de conception qui opposent les grands États

comme la France aux petits comme la Belgique et les Pays-Bas ; les premiers voudraient placer l'Europe sous leur tutelle ; les seconds désirent une fédération équilibrée et structurée en fonction des réalités humaines et géographiques. Il est nécessaire que les Bretons entrent en force dans ce combat pour l'Europe et qu'ils appellent les petits États : l'Europe ne sera harmonieuse et efficace, durable et juste, que si elle est constituée de cellules régionales ; pour cela, il faut faire éclater les États monarchiques, produits incestueux nés au XIX^e siècle de l'épée et des administrations centrales.

Pas de préjugés !

Les tâches qui s'offrent à la Bretagne se définissent donc clairement : pressions sur le nouveau gouvernement pour qu'il reconnaisse la personnalité bretonne et accepte la « loi-programme » avec ses conséquences ; préparation des élections dans le cadre d'un « front breton » ; lutte pour l'Europe des peuples.

Cette œuvre, nous devons y travailler sans hargne, sans préjugés. Nous souhaitons qu'elle retienne l'attention du général de Gaulle qui, ayant mené à bien la décolonisation outre-mer, doit réaliser la décentralisation en France. Nous souhaitons qu'elle soit aidée par Georges Pompidou et Maurice Schumann car il est bien vrai qu'on ne saurait aménager le territoire sans le concours de ceux qui le peuplent. Nous souhaitons qu'elle trouve écho chez les fédéralistes d'Europe qui veulent créer un continent qui, revenant aux sources, aurait des assises populaires, donc inébranlables.

Si, par malheur, nous n'étions pas entendus, notre douleur ne serait point calme.

Yann POILVET.

NOTENNOU

● Sous l'impulsion de René-Yves Creston, s'est constituée à Saint-Brieuc une société des amis du Musée ; nous y reviendrons.

L'EUROPE DES PEUPLES CONTRE L'EUROPE DES ÉTATS

(Suite de la 1^{re} page)

D'abord, il importe de ne pas laisser l'affaire aux hommes politiques, trop enclins à ignorer la réalité, pour construire cette Europe au sein de laquelle la Bretagne retrouvera sa place.

Y. Fougère passa alors en revue les lois générales de formation d'une fédération.

La loi essentielle est que la fédération soit constituée de petites unités égales en taille et en puissance. En effet, une fédération ne peut vivre si de grands États sont fédérés à des petits car les grands auront toujours tendance à absorber les petits.

Au contraire l'existence de cultures et de langues différentes au sein d'une fédération ne sont pas un obstacle. Parmi les fédérations réussies, Yann Fougère cite les États-Unis dont aucune des composantes n'est assez forte pour se retirer ni absorber les autres. — La Suisse : union de petits États. — Le Saint Empire Romain Germanique dont tous les membres étaient faibles et qui n'a été détruit, précisément, que par la croissance de l'Autriche et de la Prusse.

Parmi les fédérations non réussies : les États-Unis d'Indonésie où l'état le plus fort absorbe les plus petits, la S.D.N. et l'O.N.U. incapables d'imposer leur volonté aux grands États.

Par contre, succès de l'indépendance du Nigeria, qui divisé en provinces fédérées avant l'indépendance, a pu aborder celle-ci sans sombrer dans le chaos qu'a connu le Congo, d'ailleurs en voie de « fédéralisation ».

De petites cellules étatiques

En résumé, le succès tient à une division à la base en petites cellules étatiques. C'est pourquoi le succès des États-Unis d'Europe sera assuré par une Europe des peuples et des régions imposant non la dictature des États, mais le respect des peuples.

Le fédéralisme international doit être complété par le fédéralisme interne.

D'autre part, si le droit des peuples doit susciter partout des séparatismes, il faut alors créer des autonomies solidaires pour éviter la formation de grands États, causes de la décadence, et pour défendre l'homme. La vraie, la seule Europe sera l'Europe des Régions ; seule cette Europe sera celle des peuples.

Aux objections des technocrates, prétendant que la production doit se centraliser et que ce morcelle-

ment lui est néfaste, il faut répondre non, car il existe une loi de productivité dégressive qui veut que, si une usine double ses moyens, elle ne parvient pas à produire le double. Au contraire, en créant une nouvelle, on augmente la productivité.

Quant aux objections concernant les sources d'énergie nécessaires, l'électricité si facilement transportable et l'utilisation de l'énergie atomique répondent d'elles-mêmes.

D'ailleurs, les technocrates non retardataires réunis à Bruxelles pour la Conférence des Economies Régionales ont admis que l'idéal pour l'Europe serait qu'elle soit constituée de petites unités de 3 à 5 millions d'habitants.

La paix ou l'épée

Enfin, si l'on veut travailler pour le bonheur de l'homme, ce bonheur ne peut exister en dehors de la liberté, et si cette liberté doit lui être assurée par la démocratie, cette démocratie ne peut régner vraiment que dans un petit État. Le citoyen d'un petit État n'est jamais un sujet, à l'inverse de celui d'un grand État qui n'est qu'un numéro. Une foule ne se mène que durement. Plus l'État est fort, plus l'individu est faible.

Dans cette perspective nous revenons à un visage de l'Europe qui n'est pas nouveau, à l'Europe des sources, à la vraie Europe, celle de toujours, la nôtre, celle de la paix. Car cette Europe là ne sera pas, comme certains le prétendent, une cause de guerre. Au contraire, ce sont les grands États artificiels, accidents nés de la conquête et de la guerre, à coup d'épée (Ch. de Gaulle) qui ne peuvent se maintenir qu'à coup d'épée, par la loi armée.

L'élite avec nous

Il y aura sans doute beaucoup de résistances à vaincre mais peut-être moins qu'on ne le pense car l'Italie et l'Allemagne, bientôt la Belgique, ont déjà adopté cette solution pour eux-mêmes. Les plus réfractaires sont la France et l'Espagne.

Y. Fougère a cité encore Sully : « Plus les royaumes sont vastes, plus ils sont sujets aux catastrophes et aux révolutions. »

Dans cette perspective, qui est la nécessité de l'Europe des Régions, la lutte des militants bretons pour constituer la Bretagne en cellule politique européenne, dotée de ses institutions particulières, loin d'être une lutte pour un retour au passé est une lutte pour l'avenir. C'est ainsi que le combat pour la Bretagne rejoint en réalité le combat pour l'Europe. C'est en étant le plus Breton possible que l'on est le plus européen. Lutter pour la reconnaissance de la Bretagne en unité politique distincte est notre manière à nous, et la plus efficace, d'apporter notre pierre à l'édification de l'Europe. Car, ainsi que

ra dit André Gide : « C'est en étant le plus particulier que l'on sert le mieux le plus général. Ce qui est valable pour les individus l'est pour les États. »

Yann Fougère invoqua encore saint Augustin, Bruggmann, Prondhon et Arnold Toynbee car, dit-il, en menant le combat que nous menons, nous avons l'élite de l'Europe avec nous. C'est encore André Gide qui a dit : « Le monde sera sauvé par quelques-uns » et Yann Fougère de terminer en disant : « Nous sommes ces quelques-uns. »

P. P.

On remet ça avec LE "RÉDUIT BRETON"

(Suite de la 1^{re} page)

siement leur sort. Dans toutes les couches de la société, le C.E.L.I.B. les syndicats ouvriers et paysans, les groupements professionnels, le M.O.B. leur ont fait prendre conscience de leur situation de continuellement sacrifiés. Ce que l'on craint être de la résignation n'est, en fait, que de la patience, mais il serait imprudent d'en abuser.

Menaces pour nos richesses

Nous ne voulons pas voir nos vieilles chapelles, nos clochers, nos calvaires, tous ces monuments, reflets de l'âme celte, qui nous ont été légués par nos ancêtres, laissés à la merci de quelque erreur de tir d'un adjudant maladroite. Le Kreiser rasé, le calvaire de Plougastel pulvérisé, Kernascleden dévasté ; voilà ce que nous promettront les projets du général Gambiez.

La Bretagne a trop payé l'impôt du sang au cours des deux dernières guerres ; on aurait tort, dans les sphères militaires, d'y voir une sorte de prédestination fataliste, sur laquelle on peut miser à perpétuité.

Et si on veut nous pousser dans nos derniers retranchements, nous serions contraints de révéler quelques vérités fort désagréables :

- Dans quelles conditions ont été utilisés les combattants bretons de 14, entre le moment où on les a enrôlés dans les wagons à bestiaux, et celui où ils sont revenus à leur village pour inscrire leurs noms sur le Monument aux Morts.
- Le rôle que joue telle école inter-armes bien connue.
- Des précisions sur l'organisation politico-militaire de défense du territoire, ayant à sa tête un notable rennais.

André LE TOQUIN.

LE MONSTRE [AUX] DEUX TÊTES



Prochain numéro : Jeudi 3 mai

Imprimerie LES PRESSES BRETONNES 12, Rue Poulain-Corbion SAINT-BRIEUC, Tél. 2-36

Le responsable de la publication : PIERRE LOQUET

L'AVENIR - PAGE HUIT

LA BIBLIOTHÈQUE DE "L'AVENIR"

Des ouvrages que tout Breton doit avoir lus

LA BRETAGNE ÉCARTELEE

Ce livre de YANN FOUERÉ englobe la période de 1938 à 1948, marquée par des événements dramatiques mais aussi par la renaissance de la personnalité bretonne. C'est un document à la fois passionnant et objectif.

192 pages in-8° carré 9 NF.

LA BRETAGNE A L'HEURE DE L'EUROPE

Après avoir analysé sans indulgence le comportement breton dans le passé, YANN POUPINOT situe ici le combat de la Bretagne à l'échelle des problèmes continentaux.

192 pages in-8° carré 9 NF.

Le COMITÉ CONSULTATIF de BRETAGNE

Une étude d'Yvonnig GICQUEL sur l'expérience régionaliste (1942-1944) la plus originale qui ait été tentée depuis 1789.

..... 8 NF.

CENT ET UNE QUESTIONS

sur le M.O.B., ses buts, sa position. Une brochure claire sur l'attitude du principal mouvement breton.

48 pages 15,5 x 24 2 NF 50

Adresser les commandes au service librairie de L'AVENIR, 6, rue de Siam, B.P. 89, Brest (cep 1132-86 Rennes) ; ajouter 0 nf 60 par livre pour le port. — Prix spéciaux pour commandes groupées.

Abonnement à "L'AVENIR"

Prénom et nom _____

Rue _____ N° _____

à _____ Département _____

souscrit un abonnement d'un an à L'AVENIR et verse ci-joint la somme de ... NF par chèque bancaire, par chèque postal (rayer la mention inutile).

Abonnement ordinaire : 8 NF. — De soutien : 20 NF. Etudiants et soldats du contingent : 5 NF.

L'AVENIR, B.P. 89, BREST (Finistère) C.C.P. Rennes 1132-86